

**Secretariat - Mairie de Ste Hélène sur Isère**

---

**De:**  
**Envoyé:** jeudi 19 octobre 2023 07:49  
**À:** Commissaire-Enqueteur PLU  
**Objet:** Doléance - Dossier DEGLISE-FAVRE Guillaume - Ste Helene Sur Isère

Madame LARROQUE Françoise,

Suite à notre entrevue du lundi 16 octobre 2023 à la mairie de SAINTE HELENE SUR ISERE, je me permets ce courrier afin de vous relater tous les éléments de mon dossier.

Je suis propriétaire d'une bâtisse sis 2003 route de Plan Violet 73460 SAINTE HELENE SUR ISERE qui est édiée sur la parcelle 1402, section D et d'un petit mazot sur la parcelle 716 section D, reçue d'un héritage suite au décès de mon père Paul DEGLISE-FAVRE.

Afin de conserver ce patrimoine qui me tient à cœur sur cette commune, j'ai déposé un permis de construire sous le n° PC 073 241 23 D 1018 qui a pour but la réhabilitation d'un bâtiment existant en logement par un changement de destination.

Actuellement référencée comme grange, cette habitation ne peut pas être classée comme bâtiment agricole ou autre au vu de son emplacement enclavé entre des habitations par rapport aux parcelles voisines et aux accès qui ne peuvent être empruntés que par un véhicule léger. Il faut également prendre en compte la configuration du bâtiment et notamment des ouvertures existantes qui ont été créées pour une maison d'habitation et non pour un bâtiment à usage agricole (à l'origine).

Je ne souhaite pas que cet héritage familial finisse en friche mais que ces bâtiments soient réhabilités en logement pour accueillir des familles. La commune a un manque considérable de logements locatifs, ce qui permettrait l'arrivée de nouveaux habitants, des inscriptions à l'école du village et le fonctionnement des commerces qui s'y trouvent également.

J'insiste d'autant plus sur la pertinence de mon projet car suite à notre entrevue, j'ai fait un point avec Monsieur le Maire concernant les problèmes d'assainissement par rapport à mon projet. Les services compétents d'Arlyser ont validé le projet de la commune qui a pour but l'acheminement du réseau d'eaux usées en limite de mes parcelles afin que je puisse raccorder mes habitations ainsi que les autres des alentours. Ce projet sera mené courant 2024. Monsieur le Maire doit me rédiger une attestation en ce sens que je déposerai dans le service concerné et ce afin de compléter ma demande de permis.

Merci d'avance pour la prise en compte de ma doléance et de ne pas hésiter à me contacter si vous souhaitez échanger à ce sujet.

Vous remerciant par avance pour tout le temps que vous accordez à mes demandes, veuillez agréer Madame, l'expression de mes salutations.

Guillaume DEGLISE FAVRE

24 Avenue Victor Hugo

73200 ALBERTVILLE

Tel :